



Association EcoLogicAction 71
Tavaseau – 71250 Flagy

Mme Marie-Guite Dufay
Présidente de la Région Bourgogne-
Franche –Comté
17, boulevard de la Trémouille
CS 23502
21035 Dijon Cedex

Flagy, le 26 juillet 2017

Objet : Lettre ouverte à Madame la Présidente de la Région Bourgogne-Franche-Comté

Madame la Présidente,

Alors que les législateurs travaillent à une loi sur la moralisation de la vie publique, il est attendu que la Région manifeste de semblables exigences vis à vis de ses partenaires publics ou privés. A cet égard, nous attirons votre attention sur un récent rapport de la Direction Générale de la Répression des Fraudes (DGCCRF) concernant les pratiques mensongères dont sont victimes les épargnants ayant investi dans les résidences Pierre & Vacances.

Plus scandaleuse est la réponse apportée à ces accusations par M. G. Brémond, PDG du Groupe Pierre & Vacances-Center Parcs (PV-CP), dans un reportage de l'émission Complément d'enquête, diffusée sur France 2, le 13 juillet dernier :

France 2 : *« ...un certain nombre de propriétaires de PV se plaignent et ne comprennent pas pourquoi leurs loyers baissent, et se sentent pris en otages car ils ne savaient pas qu'il leur faudrait rembourser la TVA s'ils sortaient d'une gestion de tourisme... »*

G. Brémond (moqueur): *« Ils ne savaient pas ? !*

France 2 : *« Ils disent qu'ils l'ignoraient au moment de la signature et que l'information aurait dû être donnée. »*

G. Brémond : *« Premièrement, elle a probablement été donnée...mais est-ce qu'elle a été donnée par nous de façon complète ?...je l'espère. Deuxièmement, ils ont probablement un conseil en patrimoine dans la grande majorité des cas et troisièmement, ils ont un notaire. Mais ils ont aussi probablement une mémoire qui est sélective. »*

En somme, la faute revient au client qui n'avait qu'à mieux se renseigner, commente sobrement le journaliste !

M. Brémond balaie, par des propos cyniques et méprisants, les critiques qui lui sont faites. Nous devons nous effrayer d'une telle attitude vis à vis d'investisseurs particuliers qui ont pourtant largement contribué à asseoir la fortune de l'homme d'affaires.

Déjà, nous nous étions insurgés contre les propos outrageants de M. Brémond, concernant les lois environnementales et ceux qui les défendent, au cours d'une table ronde organisée au Sénat, en mai 2011: *«Les autres freins à l'investissement sont les contraintes liées aux autorisations administratives et les recours administratifs. Les instructions du « Grenelle de l'environnement » alourdissent considérablement les délais d'obtention des autorisations administratives. Quant au recours administratif, d'un voisin, d'un écologiste, d'un électeur déçu, il est devenu un sport national ! Il faut faire un travail sur les recours abusifs et leurs conséquences, c'est un élément structurel de l'investissement. »*

Non seulement, M. Brémond utilise le *greenwashing* d'une façon éhontée tout en piétinant les lois environnementales mais il pratique aussi un lobbying pressant et fructueux, habitué des couloirs de l'Assemblée nationale, du Sénat et de Bercy, ainsi que nous l'apprend M. Jean-Luc Michaud (haut fonctionnaire qui a été de tous les ministères liés au tourisme et président de l'Institut Français du Tourisme) dans Complément d'enquête : *« il ne fait aucun doute que chaque loi de défiscalisation porte la marque de Gérard Brémond .»*

Tout indique que ce lobbying forcené est le signe d'un modèle économique à bout de souffle qui ne tient que par des subventions, exonérations, défiscalisations et autres aides d'état baptisées « investissements » par les collectivités publiques. UFC-Que Choisir (avril 2017) indique que le groupe perd de l'argent : les Center Parcs des Trois Forêts, des Bois Francs et de Bois aux daims affichaient 3,8M€ de pertes en 2015 et celui du lac d'Ailette 5,9M€. L'émission Complément d'enquête conclut que le modèle PV-CP est voué à la fuite en avant, assimilable à une cavalerie financière, comme nous l'avons maintes fois souligné.

Déjà, les études Axequo, Wolfrom et Finance Consult commanditées par la Région, puis le récent rapport de la DGCCRF, ainsi que le dernier article de UFC-Que Choisir d'avril 2017, l'émission Complément d'enquête et enfin nos propres analyses du système PV-CP, tous pointaient les risques financiers, économiques et juridiques associés à ces projets ; et aujourd'hui, M. Brémond, par ses propos, se révèle être un homme d'affaires malhonnête et sans scrupules.

Alors qu'une véritable moralisation de la vie publique est attendue par toutes et par tous, les collectivités publiques ne peuvent être associées à des pratiques basées sur la duplicité et la tromperie. Il est donc impensable que la Région continue à entretenir l'idée même d'un partenariat avec un entrepreneur qui pratique la désinformation à une telle échelle. Le protocole d'accord étant caduc, plus rien ne lie désormais la Région et PV-CP. Madame la Présidente, abandonnez ces projets indignes !

Avec mes respectueux hommages, je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de ma considération la plus distinguée.

Eric Daillie
Président